



Province de Liège – Arrondissement de Huy

COMMUNE DE HAMOIR

Rue de Tohogne, 14 à 4180 HAMOIR

☎ : 086/38.80.01 – 📠 : 086/38.83.82

✉ : ac.hamoir@publilink.be

🌐 : www.hamoir.be

Dexia : 091-0004233-91

Avis de recrutement d'un Secrétaire communal

Conditions de recrutement :

1. être belge ;
2. être de conduite irréprochable ;
3. jouir de ses droits civils et politiques ;
4. avoir atteint l'âge de 21 ans à la date limite de remise des candidatures ;
5. Disposer d'une expérience d'au moins 5 ans dans une administration communale ou dans une structure similaire traitant des matières communales ;
6. être porteur :
 - ❑ d'un diplôme ou certificat pris en considération pour le recrutement aux emplois de niveau 1 dans les administrations de l'Etat,
 - ❑ et d'un diplôme ou certificat délivré à l'issue d'une session complète de cours provinciaux de sciences administratives.Des dispensés du diplôme de sciences administratives sont accorder pour les candidats porteurs de certains diplômes universitaires (contacter la Commune pour plus d'information).
7. réussir un examen qui comprendra une partie écrite et une partie orale à passer devant un jury.

La partie écrite consistera en :

- ❑ une dictée
- ❑ une synthèse d'un exposé accompagnée de commentaires sur un sujet d'ordre administratif ou de gestion publique ; appréciation sur fond, forme et orthographe
- ❑ une épreuve portant sur les matières suivantes : Code de la démocratie locale et de la décentralisation, Droit constitutionnel, Droit administratif, C.W.A.T.U.P. et législation relative au permis d'environnement, Marchés publics, Droit civil ainsi que le Code de la nationalité, Comptabilité communale.

L'épreuve orale consistera en : Une conversation sur des questions d'ordre général et sur la gestion d'un service public.

Pour satisfaire à l'examen, les candidats doivent avoir obtenu 50% des points aux trois épreuves écrites, 50% des points à l'épreuve orale et 60% sur l'ensemble.

Candidatures :

Les candidatures seront à adresser à Monsieur le Bourgmestre de la commune de Hamoir, rue de Tohogne n°14 à 4180 Hamoir, par pli recommandé pour le 20/11/2008 (date de la poste faisant foi) par le Collège Communal.

Elles seront accompagnées des documents suivants :

- Un curriculum vitae
- Un extrait d'acte de naissance sur papier libre
- Un certificat de bonne vie et mœurs avec mention de la nationalité sur papier libre
- Une copie des diplômes et certificats